

Écoles Élémentaire de Chancelade
Procès-verbal du premier conseil d'école 18/10/2022
Année scolaire 2022/2023

Ouverture de la séance à 18h.

Présents : - **Enseignants** : Mme Cécile TREVIAUX (directrice et enseignante CPB), Mme GRELAUD Véronique (enseignante CPA) ; Mme Christèle DURAYSSEIX (enseignants CE1A), M Kévin ROY (enseignant CE1 B), M Olivier DESMOULIN (enseignant CE2A), Mme Patricia RICQUEOBURG et M Romain TAMISIER (enseignants classe CE2 B), Mme Florence DESMOULIN (enseignante CM1) , Mme Marianne RENARD (classe CM1 CM2), Mr Sophie MOULA (classe CM2), Mme Stéphanie BOR-LASCAUD (enseignante rattachée à l'école, intervenante pour les élèves allophones)

- **Représentants de la municipalité** : Mme Sylvie CHRIST (Adjointe en charge des affaires scolaires), M Pascal SERRE (Maire de Chancelade), Mme Edtih Toullier (conseillère déléguée en charge des affaires scolaires)
- **Représentante du service jeunesse de la commune** : Mme Lydie LOURD
- **Délégués des parents d'élèves** : M Roland, Mme Ladeuil, Mme Dumez, Mme Jaubert

Excusés : Mme Maryvonne HOREAU, M Sébastien MOURGUES (classe CPB, décharge de direction)

Secrétaire de séance : Mme Renard Marianne

Le fonctionnement de l'école :

- *Installation et rôle du conseil d'école*
- *Point sur l'effectif en cours*
- *Élections des représentants de parents d'élèves*
- *Règlement intérieur de l'école : présentation et vote*
- *Organisation des services périscolaires*
- *Sécurité : incendie et PPMS*
- *Le budget - la coopérative scolaire*
- *Les locaux : aménagements et travaux*

La pédagogie :

- *Organisation pédagogique*
- *Projet d'école*
- *Prévisionnel projets de l'année 2022/2023 et intervenants extérieurs*
- *Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)*

PARTIE 1 : Le fonctionnement de l'école :

• **Installation et rôle du conseil d'école**

Il est réuni une fois par trimestre et rassemble les différents acteurs de la vie scolaire. Certains membres font partie de droit et ont un droit de vote à ce conseil : deux personnes élues de la mairie, les enseignants, l'inspecteur de l'éducation nationale, les représentants de parents d'élèves.

Il vote le règlement intérieur.

Il donne son avis sur :

Le fonctionnement de l'école

Les activités scolaires

L'hygiène

La restauration

La composition des classes

L'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire

L'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives, culturelles.

• **Point sur l'effectif en cours**

A ce jour, l'effectif est de 194 élèves.

Depuis la rentrée seulement quelques mouvements ont été réalisés et sont prévus pour certains :

1 famille n'est finalement pas venue malgré inscription faite durant le mois d'août.

1 élève a quitté l'école début octobre

2 élèves quitteront l'école fin novembre suite à un déménagement

Les effectifs par niveau de classe sont les suivants :

- CP : 42 élèves
- CE1 : 42 élèves
- CE2 : 35 élèves
- CM1 : 34 élèves
- CM2 : 41 élèves

Actuellement, un enfant du voyage est scolarisé depuis la rentrée et semble se sédentariser puisque présent sur l'année scolaire 2021/2022 aussi.

Un enfant du voyage arrive ce jeudi aussi sur l'école.

L'arrivée « massive » de ces familles se fait généralement au retour des congés de Toussaint. Les familles de voyageurs ont déjà contactées l'école pour inscrire leurs enfants à la rentrée.

• **Élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre par correspondance. La directrice remercie l'APE qui a aidé à la préparation du matériel.

L'Association des Parents d'Elèves a présenté une liste composée des parents suivants :

LADEUIL Emilie

DUMÉZ Agathe

VIRGO Elodie

COCHIN Charlotte

ROLAND Gaylor

BARCELO Floréal

DESCHAMP Alexandra

JAUBERT Mathilde

LOUBET Isabelle

SUPPLEANTS

PASQUIS Julie

PUILLE Laurence
RAYNAL Maéva

- **Règlement intérieur de l'école : présentation et vote**

Le règlement intérieur va donc être voté à ce premier conseil d'école de l'année scolaire.

Il n'y a pas de changement apporté depuis l'année dernière.

L'année dernière une précision avait été apportée quant aux « jouets » autorisés dans la cour : seules les billes sont autorisées. Les cartes Pokémon ou autres, ou autres jouets de la maison sont interdits.

Les horaires sur un rythme de 4 jours avaient aussi été mis à jour.

Nous allons procéder au vote :

Qui est contre ? 0 contre.

Il sera distribué et collé à la rentrée des vacances dans tous les cahiers de liaison. Les parents devront compléter un formulaire pour attester la lecture.

- **Organisation des services périscolaires**

Parole laissée à Mme Lourd, responsable du service périscolaire et jeunesse auprès de la Mairie de Chancelade.

L'accueil du matin comprend en moyenne entre 40 et 50 enfants.

Le soir, il peut y avoir jusqu'à 65/70 enfants pour un agrément de 60 enfants. L'effectif ne diminue depuis la rentrée. Les élèves sont divisés en groupe et répartis dans divers espaces.

Au niveau du restaurant scolaire, des repas à thèmes sont proposés selon l'actualité du moment. Le dernier proposé se rapporte au salon du champignon organisé sur la commune de Chancelade. Les activités proposées sur les temps périscolaires sont aussi en lien avec l'actualité locale.

Les billes sont interdites sur les temps périscolaires.

Le service périscolaire fait face à de nombreuses absences au niveau du personnel (animateurs, restauration, entretien).

Une communication a été faite aux familles concernant le dépassement des horaires le soir après 18h30 (facturation de l'heure suivante).

Estelle est maintenant directrice adjointe.

- **Sécurité : incendie et PPMS**

Les exercices de sécurité ont été réalisés pour ce début d'année scolaire.

Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé le lundi 26 novembre en présence de Mme Agneau de l'équipe mobile de sûreté de la DSDEN. Tout s'est déroulé normalement, le signal d'alerte est toujours trop faible dans une classe de l'école (classe 10), Cela a déjà été mentionné depuis l'année scolaire 2020/2021. Grâce aux films posés sur les vitres de l'école, les élèves sont isolés dans les classes.

Un exercice incendie s'est déroulé le mardi 4 octobre. Tout s'est bien déroulé, aucun dysfonctionnement à signaler. Les élèves ont regagné les points d'évacuation en moins de 1minute30sec.

Concernant la sécurité diverses questions sont remontées dans parents d'élèves :

- la sécurité aux abords de l'école, notamment au niveau des passages piétons :

Parole laissée aux élus : M Le Maire s'exprime à ce sujet.

La peinture des passages piétons est envisageable selon M Le Maire. Les parents d'élèves précisent que les abords des écoles ne sont pas suffisamment signalés et que le stationnement entre les deux écoles est peu sécurisant aux horaires de fin de classe.

M Roland évoque la possibilité de faire appel à des entreprises ou organise pour réaliser cela si nécessaire.

- la présence d'une personne pour aider à la traversée des passages piétons, comme les années précédentes :

M Le Maire précise qu'un agent sera mis en place dès le 7 novembre aux horaires d'ouverture des portails pour sécuriser les traversées des enfants.

Il est nécessaire aussi que les parents fassent preuve de vigilance lors des temps où la circulation est dense.

- le stationnement sur les trottoirs au moment des entrées et sorties d'école qui engendrent des situations dangereuses :

Un nouvel aménagement de l'esplanade aux abords de l'école est en cours. L'étude permettra de concerter tous les acteurs concernés y compris l'école (enseignants, directrice) qui pratique quotidiennement cette zone.

En attendant, M Le Maire propose que M Mas prenne contact avec la directrice pour évaluer les problèmes rencontrés le soir et ce qui peut être envisagé rapidement.

M Le Maire ajoute que la commune a un projet d'extension de la commune (+/- une centaine d'élèves devraient arriver sur la commune dans les années à venir.

Des réflexions se font autour de l'aménagement des écoles en conséquence (nouvelle école ? rénovation et extension de l'existante ?) Tout cela fera l'objet d'études et réflexions qui concerteront aussi les enseignants pour avoir des locaux adaptés.

En 2025/2026, un nouveau centre de loisirs devrait ouvrir ses portes sur Chancelade, car actuellement les locaux de l'école sont partagés avec le centre de loisirs.

- **Le budget - la coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est affiliée à l'USEP de nouveau cette année. Elle fonctionne avec diverses actions dont la photo scolaire organisée en début d'année, les dons des familles (don qui est entièrement libre) et d'autres actions qui pourront être proposées en cours d'année scolaire selon les projets et besoins des classes.

L'ensemble de l'équipe remercie les parents qui participent à la vie de cette coopérative avec leurs dons entres autres.

Le budget municipal : Il sera reconduit à l'identique pour l'année 2023 concernant le budget alloué pour les fournitures, le transport et la culture. Le budget associé au projet avec le Conservatoire est sollicité comme depuis plusieurs années, le conservatoire est en attente d'une réponse pour notre projet 2023.

L'école a sollicité la Mairie pour des financements exceptionnels pour des projets : le tennis pour les classes de cycle 2 et le hand pour les classes de cycle 3. M le Maire doit faire un retour à l'école dans les prochains jours pour nous donner la réponse. L'année dernière, ce financement de projet sportif avait bien été réalisé par la Mairie pour le tennis pour tous les élèves de l'école. L'équipe des enseignants et la directrice remercient vivement M le Maire pour cela.

La Mairie a aussi été sollicité pour le remplacement des ordinateurs liés au TBI (tableau numérique interactif) car il est de plus en plus difficile de les utiliser au quotidien à cause de leur lenteur notamment (même en allumant 20/30 minutes avant, nous ne sommes pas tous les jours certains de pouvoir démarrer la classe avec. Le changement d'applications, de sites ... est très lent de ce fait et le TBI devient inutilisable. L'utilisation du numérique dans les classes fait partie des programmes de l'école.

L'ordinateur de Mme Renard est défaillant et il a été enlevé, elle utilise un ordinateur de la classe mobile.

Un ordinateur portable a été demandé aussi pour la direction car impossible de se déplacer pour projection dans Atrium lors de réunions, réunions en visioconférence impossible ... Un ordinateur de la classe mobile est aussi pris pour compenser cela. La classe mobile est normalement dédiée aux élèves (si complète, elle

contient environ 1 PC pour deux pour les activités en classe avec les élèves, mais avec 2 PC en moins, il est donc plus difficile de l'utiliser).

Concernant ce renouvellement du parc informatique (PC liés au TBI des classes), une étude du budget doit être faite avec le personnel compétent de la Mairie. Cela a été évoqué lors d'une réunion avec M Le Maire et Mme Toullier à la fin du mois de septembre.

M Le Maire prend donc la parole pour apporter des réponses :

M Le Maire exprime le souhait de la commune de ne pas diminuer les dotations scolaires et de les maintenir comme les années précédentes. Il confirme que le budget municipal alloué aux écoles pour 2023 sera identique à l'année 2022 en ce qui concerne les fournitures, le transport et la culture mais aussi pour le projet avec le Conservatoire. Il exprime aussi le souhait de participer et aider l'école dans d'autres projets sollicités par les enseignants.

La directrice ajoute qu'une demande a été faite pour un financement d'un projet sportif : chaque classe aura un module d'apprentissage d'un sport en partenariat avec un club et des éducateurs sportifs diplômés : le hand pour les élèves de cycle 3 et le tennis pour les élèves de cycle 2.

M Le Maire valide aussi cela dans le cadre du budget prévisionnel présenté par la directrice aux services de la Mairie fin septembre.

M Le Maire remercie la directrice pour l'efficacité de traitement du budget prévisionnel, ce qui permet de se projeter et aborder cela lors des instances prévues au sein de la Mairie.

La directrice remercie vivement le Maire pour ces réponses favorables et aussi pour sa présence ce soir.

M Le Maire évoque aussi les concertations réalisées en amont de cette rentrée scolaire 2022 et aussi celles réalisées après, cela permet d'avancer sur les sujets importants.

La Directrice remercie M Serre, Mme Christ et Mme toullier pour l'écoute et l'engagement dont ils ont fait preuve autour de ces sujets mais aussi lors des différentes réunions faites en ce début d'année. Cela a permis de réaliser une rentrée scolaire sereine pour tous, dans de très bonnes conditions.

- **Les locaux : aménagements et travaux**

Les travaux demandés pour les congés d'été ont été réalisés sauf le nettoyage des rainures des fenêtres de la classe de Mme Desmoulin (suite aux gros travaux de l'été 2020).

Il reste aussi à dépercher les ballons qui sont sur les toits de l'école.

Une petite liste de travaux pour Toussaint a été envoyée aux services techniques de la Mairie.

Serait-il possible que le tri soit respecté lors du nettoyage le soir ? Les classes disposent d'une poubelle avec sac jaune et une avec sac noir mais les deux sont mélangés ensuite lors du ramassage.

PARTIE 2 : La pédagogie :

- **Organisation pédagogique**

L'école a toujours 9 classes.

Concernant l'effectif des enseignants : Mme Ricquebourd est en mi-temps thérapeutique et complétée par M Tamisier les jeudis et les vendredis jusqu'au 15 février 2022.

Mme Brunet étant arrêtée, elle est toujours remplacée par M Roy.

La directrice démarre son congé de maternité à la rentrée des vacances de Toussaint et sera remplacée par Mme Cabané Karine les jeudis et les vendredis en classe. Concernant la direction de l'école, l'organisation de l'intérim sera décidée ce jeudi. Une communication par mail sera faite à toutes les familles de l'école.

Concernant les AESH : 2 AESH interviennent dans l'école.

A compter du mois de novembre, seule une restera sur l'école pour la prise en charge de deux élèves. Elle intervient aussi sur le temps méridien dans le cadre d'un contrat avec la Mairie pour accompagner un élève.

- **Projet d'école**

Axe 1 : RÉDUIRE LES ÉCARTS DE PERFORMANCES SCOLAIRES ENTRE LES PUBLICS ET LES TERRITOIRES

La fluence a été choisie par l'équipe comme objet de travail sur les années à venir après l'analyse des résultats des évaluations nationales de 6ème. L'objectif a été dans un premier temps de créer un outil d'évaluation de la fluence harmonisé au sein de l'école. Chaque enseignant travail la fluence au sein de sa classe et l'outil commun permettra de mesurer si des progrès sont visibles. Ce constat de progrès ou non, permettra à l'équipe d'adapter ses pratiques par exemple.

Axe 2 : FORMER LE CITOYEN DU 21e SIÈCLE

Axe 3 : AXE TRANSVERSAL (LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF)

- **Prévisionnel projets de l'année 2022/2023 et intervenants extérieurs**

Projet « école et cinéma » : les classes sont inscrites au dispositif et visionneront donc les 3 films programmés. La première projection aura lieu fin novembre.

Projet musical avec le Conservatoire : Dans le cadre de la liaison cycle 1 et cycle 2, les élèves des classes de GS, CP et CE1 participeront à ce projet. Il débutera en janvier et se terminera en juin MAIS celui-ci n'est pas encore validé car le conservatoire est en attente de la confirmation du financement par la Mairie.

Le projet pédagogique va être rédigé en commun entre les enseignants et les intervenants du Conservatoire s'il le financement est validé.

Projet « Balle Ovale » : mis en place par le club de rugby de Périgueux, en partenariat avec l'USEP. Il est en cours et se terminera en novembre. Les CM iront en période 4.

Bandes Dessinées : 2 classes ont bénéficié d'une intervention en classe dans le cadre du festival de la BD.

Commémorations du 11 novembre et du 8 mai : les élèves de cycle 3 participeront aux commémorations du 11 novembre. Cette collaboration est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la mairie.

Projet natation dans le cadre de l'enseignement de l'EPS : les élèves de CM1 et CM2 participeront à un module d'une dizaine de séances à l'Aquacap, la priorité étant donnée au cycle 3 pour l'élémentaire.

Projet EPS USEP : les classes pourront participer à des regroupements sportifs selon les thématiques proposées.

Intervention de l'infirmière scolaire : Mme Basbayon, l'infirmière scolaire, interviendra auprès des élèves pour une formation adaptée aux élèves sur les gestes des premiers secours. Cela rentrera dans le cadre d'une action d'éducation à la santé.

Mme Basbayon assure des permanences au sein de l'école (affichage devant l'école pour les dates de permanence) et elle peut être sollicitée par les parents, par les enseignants (sous l'accord des parents). L'APE prévoit aussi une continuité dans ces interventions puisqu'il sera proposé aux familles le même type de formation.

Intervention prévention routière : l'association prévention routière interviendra aussi au cycle 3.

Intervention à la bibliothèque : les élèves peuvent se rendre une semaine sur deux à la bibliothèque de Chancelade (ils empruntent des livres).

Intervention M Leconte : M Leconte interviendra de nouveau dans les classes pour une sensibilisation aux dangers d'internet, au harcèlement lié aux médias ... Il proposera aussi le permis internet aux élèves de cycle 3.

Mme Ladeuil et Mme Lourd ajoutent qu'un nouveau temps d'échange avec les parents type « café philo » pourra être de nouveau organisé avec M Leconte.

Intervenant anglais : une assistante d'anglais intervient dans certaines classes à la demande des enseignants pour réaliser des séances d'anglais.

Projet tennis : les classes de cycle 2 bénéficieront de séances de tennis avec le Tennis Club de Chancelade (si financement mairie accordé)

Projet Hand : les classes de cycle 3 bénéficieront de séance de hand avec le club de Handball de Champcevinel. (Si financement mairie accordé)

PRODAS : une enseignante de l'école est formée au PRODAS : c'est un programme d'enseignement pour le développement affectif et social. Il vise à proposer aux élèves diverses activités pour développer la confiance en soi, le vivre ensemble...

- **Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Elles sont organisées en fonction des besoins des élèves et des projets de classe par leur enseignant respectif et sont dispensées sur la pause méridienne, de 11h30 à 12h ou de 13h à 13h30.

Une autorisation est demandée en début d'année pour la participation aux APC.

Fin de la séance : 19h15.

Mme Cécile TREVIAUX, Directrice de l'école élémentaire de Chancelade

